

Décision du Maire N° 25 – 11 portant cession d'un camion IVECO (flotte des services techniques)

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de céder en l'état le camion IVECO faisant partie de la flotte des services techniques,

Considérant la proposition en date du 23 septembre 2025 faite par la société Relais Poids Lourds Berry (18000 BOURGES) de reprise du camion en l'état pour le prix de 3 000€ dans le cadre de l'acquisition par la commune d'un camion IVECO d'occasion,

DECIDE

1° de céder par reprise en l'état le camion IVECO immatriculé 1639 SD 58, à la société Relais Poids Lourds Berry (ZAC de l'échangeur 18000 BOURGES) pour le prix de 3 000€ TTC.

2° de signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 25 septembre 2025

Le Maire,
Sylvie CANTREL

